

Le Bulletin Municipal



Ver-sur-Mer



Mairie de Ver-sur-Mer
4 place Amiral Byrd
14114 Ver-sur-Mer
Tel : 02 31 22 20 33

: commune@versurmer.fr
 : versurmer.fr
 : Panneau Pocket

Ouverture au public :
lundi, mardi et vendredi
de 9h à 12h
Mercredi de 16h à 18h30
Permanence des élus le samedi
de 10h à 12h

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
Lysiane LE DUC DREAN

DIRECTRICE ADJOINTE :

Cécile MACHUREY

COMITÉ DE RÉDACTION :

Jean-Claude MARIE, Gérard MARCIA,
Pierre GUINOT-DELERY, Pascale CLAUSER,
Ludovic MAULNY, Jean-Bernard
MAILLARD - Daniel FRÉMOND - Sabrina
MADELEINE

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Marjolaine SELMOIS

PHOTOGRAPHIES :

Couverture de Richard DIONNET,
Équipe municipale, Pixabay,
Geoff O'NEIL

CARTE : Graphedic

IMPRESSION : Imprimerie Lemesle



Sommaire

* L'ÉTÉ À VER

Page 4



* LE PHARE

Pages 12 à 13



* COMMISSION VIVRE ENSEMBLE

Page 5

* LE FRELON ASIATIQUE

Pages 14

* COMMISSION ENVIRONNEMENT

Page 6

* PLAN

Pages 16 à 17

* COMMISSION TRAVAUX

Page 7

* INFOS VÉROISES

Page 18 à 20



* COMMISSION FINANCES

Page 8

* ECHO DU CONSEIL

Page 9

* LES ARTISTES FONT LEUR SHOW

Pages 10 à 11



* LES ASSOCIATIONS

Pages 22 à 29

* ÉTAT CIVIL

Page 30

* EXPRESSION LIBRE

Page 31

* LES INFOS UTILES

Page 32



Édito

Mesdames, Messieurs,

Le temps est venu d'accueillir une nouvelle année.

L'équipe municipale a encore travaillé cette année, en essayant de tenir les projets engagés, de les finir autant que le rythme des autorisations administratives, des plannings des entreprises, des subventions nous l'ont permis.

Toujours en tentant de trouver le consensus le plus large. Même si je sais que nos décisions ont pu frustrer certains.

Vous lirez dans ce bulletin le détail des réalisations, sachant que dans une commune, les travaux sont permanents. Vous voyez les équipes intervenir pour maintenir la commune en état et l'améliorer.

Leur quotidien pour votre bien-être, c'est le nettoyage, les réparations, les affichages, les plantations... Le service technique fait le plus possible pour que le village soit accueillant et un lieu où il fait bon vivre.

Mais l'ADN de notre village, c'est aussi profiter de notre cadre de vie. Nous avons réouvert le phare, organisé une fête de la musique dans le bourg, maintenu nos fêtes estivales.

Pour cela, nous sommes nombreux à nous investir : les élus, les salariés, les associations, le CCAS, le Conseil des jeunes, les commerçants qui s'adaptent aux moments festifs. Ce compagnonnage est essentiel et je vous en remercie tous.

Il reste 3 mois pour clore certains dossiers et permettre une transition harmonieuse avec la nouvelle équipe.

D'ici là, je vous souhaite une année 2026 sereine et lumineuse comme les ciels de Ver sur mer, qu'elle vous réserve de beaux moments et vous préserve en bonne santé.

L'été à Ver



Villa des Arts :

Comme chaque été, vous avez pu retrouver les artistes et artisans qui exposent salle de la plage lors de la Villa des Arts. Ils ont partagé leur passion et leur activité avec le public : démonstration, initiation...



Malgré la pluie, le groupe Insolitudes a mis « le feu » sur la place Churchill avec les reprises des chansons de Johnny Hallyday chanté par Benvenuti.

La soirée s'est clôturée avec la chanson "Allumer le feu" qui a donné le top départ au feu d'artifice sur la plage.

Il suffira d'une étincelle

Et d'un mot d'amour

Pour

Allumer le feu !

Allumer le feu !



Fête de Ver et de la Mer :

Le 10 août, s'est déroulée la fête de Ver et de la mer. Après le défilé de bateaux et voitures anciennes, nous avons pu nous retrouver place Churchill afin de prendre un verre de l'amitié, et manger sur place. Moment d'échange et de convivialité sous le soleil en musique.



Les associations sont aussi actives l'été : activité physique, ludique, spectacle... Il y en a pour tous les goûts. Cette année, en plus des chichis, un manège s'est installé pour le plus grand plaisir des petits.



Commission Vivre ensemble

La commission se réunit régulièrement afin d'émettre des propositions, donner son avis sur divers sujets : décoration de la Mairie, colis et repas des aînés, salle de la plage et organisation des animations.

Fête de la musique :

Cette année des airs de Jazz et variété se sont élevés rue de la 8ème armée.

Piétonnisée pour l'occasion, les commerces sont restés ouverts, le public a pu faire des emplettes et se restaurer sur place en profitant de la musique.



Discuss with Geoff :

Afin de pratiquer et perfectionner son Anglais, des créneaux ont été proposés pour parler en petit groupe avec Geoff.



Sensibilisation à l'environnement :

Des animations en lien avec des associations naturalistes, et des particuliers sont proposées toute l'année lors de manifestations ou en extérieur. C'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir notre patrimoine naturel.



Manifestations estivales :

Deux événements organisés : Villa des Arts en juillet et Fête de Ver et de la Mer en août. Associations et particuliers participent à ces évènements (repas, stands, exposition photos...)

Le forum des associations a eu lieu le 31 août : il permet à tous de découvrir le programme de l'année et prendre des inscriptions.

Commission Environnement



La commission environnement urbanisme est restée active tout au long de cette année 2025 en étant force de proposition sur des besoins admis, d'autres en cours de traitement ou déjà réalisés.

Réalisés :

- Un columbarium au cimetière pour s'adapter aux besoins actuels.
- Des totems à chaque entrée de la commune pour donner davantage de visibilité aux commerces locaux.
- En lien avec la commission travaux, la modification du sens de circulation rue de Ste Croix pour davantage de sécurité et un fléchage complémentaire du Mémorial pour une approche apaisée de celui-ci par ses visiteurs.
- Un chantier participatif sur la dune des marais de Ver / Meuvaines afin de protéger la reproduction du gravelot, oiseau protégé, symbole de notre paysage marin.
- Mieux connaître la Provence, avec un flyer créé en priorité à l'intention des riverains de notre petit fleuve.



Chantier participatif : Gravelots



Provence

Columbarium



En débat, projets ou en cours de réalisation :

- Rechercher pour les colis des aînés, des produits locaux et biologiques autant que possible.
- Proposer un flyer de la boucle de randonnée "le tour de VER" empruntant le chemin aux boeufs réouvert cette année.
- En projet 2026, un préau pour le terrain de pétanque et skate-park, refaire 2 stations du minigolf.

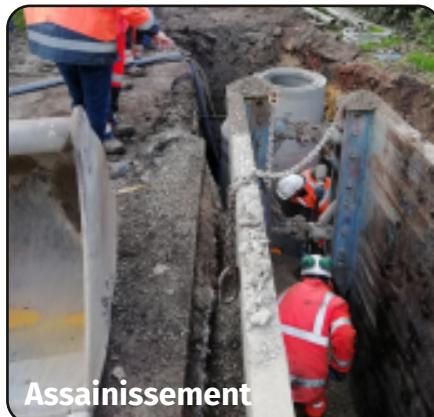


Commission Travaux

Cette année encore, nous avons poursuivi l'aménagement de notre commune, complété la mise aux normes, la sécurisation des bâtiments communaux et des lieux publics tels que les aires de jeux par exemple, mais aussi l'entretien de la Provence qui menaçait de déborder lors d'orages.

Les travaux effectués en 2025, entre autres, avec leur mise en service : le parc Loisirs, l'extension de la Mairie, la borne électrique place amiral Byrd, sans oublier la mise aux normes des assainissements individuels pour 48 logements...

Les voiries de la zone des commerçants de la rue de la 8^{ème} armée, de la rue des stins et de la rue du moulin (école) ont été réalisées cette année.



Assainissement



Après



Borne électrique Place Byrd

A venir, dès 2026 :

- La réhabilitation de l'assainissement collectif
- La remise en état du chemin côtier.
- L'effacement des réseaux électriques et de communication de la rue de la libération, de ses rues annexes et le remplacement d'une grande partie de la bande roulante de la RD112.

ATTENTION : Circulation perturbée de février à juillet 2026.

LES TRAVAUX, CE SONT AUSSI TOUTES LES RÉPARATIONS DU QUOTIDIEN :



Nos équipes sont inutilement mobilisées pour faire face à ces incivilités et ont bien d'autres tâches à faire.

Commission Finances

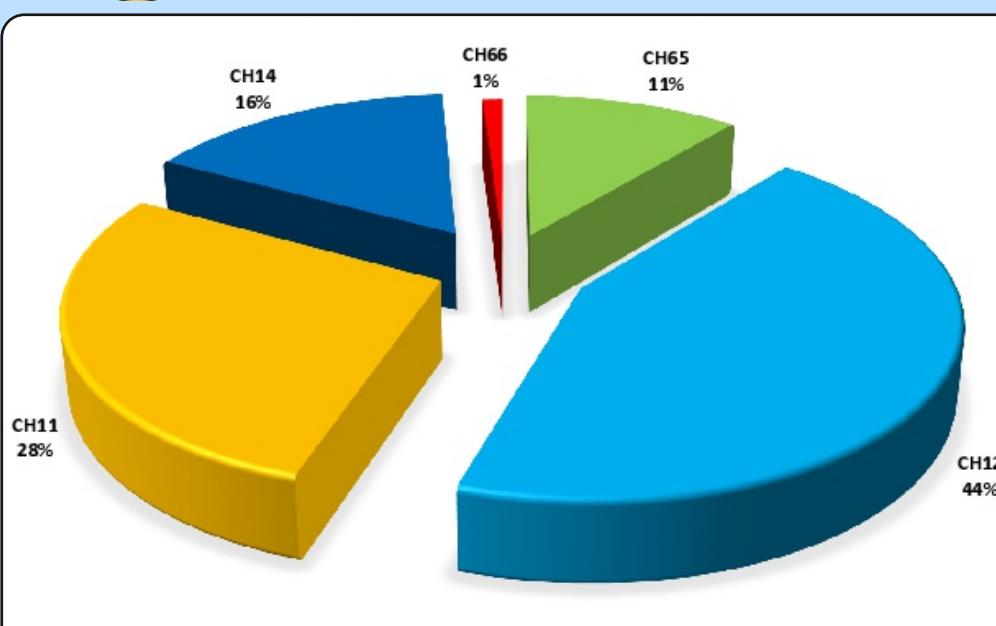


Budget commune fonctionnement au 31/10/2025 :



• Dépenses : 848 235€

Répartition des dépenses :



• Recettes : 1 222 982€

Budget Investissement au 31/10/2025 :

Dépenses : 832 400€, soit 64% du budget prévisionnel.

Budget assainissement :

Afin de bénéficier du contrat de territoire avec l'agence de l'eau, le zonage (cartographie) des eaux pluviales et des eaux usées est obligatoire.

Cette opération qui est en cours, représente un coût total de 52 430€ HT avec une subvention de 41 944€ soit un reste dû pour la commune de 10 486€.





Echo du Conseil

ASSAINISSEMENT :

Le conseil municipal a missionné les 4 conseillers communautaires de Ver pour qu'ils votent le transfert des compétences en matière d'assainissement collectif à la Communauté de Communes, qui disposera des compétences et apportera, pour ce sujet majeur, des investissements et une structure financière plus importants. La station d'épuration de Ver est jugée « complexe » (nécessitant du personnel spécialisé, un ingénieur, un technicien) qu'il faudrait embaucher si la commune envisageait de gérer le sujet de façon autonome. La station est actuellement gérée par la SAUR et est considérée « en bon état ».

Le coût du mètre cube est de 3,52€ à Ver, la fourchette allant de 0,88€ à 3,58€ selon les modes de gestion et les travaux effectués dans les différentes communes.

LA SUITE DE LA PROCÉDURE DU TRANSFERT :

- Le Conseil communautaire a voté POUR le transfert.
- Désormais, les conseils municipaux doivent voter à la MAJORITE QUALIFIEE (50% des communes représentant 2/3 des habitants ou 50% des habitants représentant 2/3 des communes).

Nous connaîtrons le vote définitif au dernier Conseil communautaire de l'année fin décembre pour savoir si la compétence est transférée ou non.

Chemin côtier :

Le chemin côtier, qui menace de s'effondrer (après le CNV), est fermé depuis l'automne 2024 en raison de sa dangerosité.

Après sollicitation des différentes parties, le devis de l'entreprise LAFOSSE a été retenu pour 34 715 euros HT soit 41 658 euros TTC

La commission permanente du Conseil Départemental s'est réunie le 13 octobre et a validé le financement à hauteur de 50%. Le solde sera financé pour 25% par la commune et 25% par l'ASA de défense contre la mer. L'entreprise interviendra semaine 5 (si la DREAL donne un accord définitif).



SNSM :

Lors du bilan réalisé sur la surveillance des plages, il a été rappelé la difficulté de recruter des sauveteurs, les candidats se font rares. Il est important de leur proposer des conditions d'accueil attractives. Le logement que la commune met à disposition des sauveteurs est un atout important. Reste le problème de la rémunération, moins élevée à STM que dans d'autres Communautés de Communes. Par ailleurs, les problèmes matériels qui avaient déjà été évoqués en 2024, n'ont pas été résolus : matériel non contrôlé en amont, pas de bateau d'intervention, réparations non faites en temps et en heure. Les 3 communes littorales ont demandé un nouveau point avec STM pour mettre en œuvre les solutions proposées. Cela devait avoir lieu à l'automne : aucune date n'est encore fixée.

Les artistes font leur show !

Cette année, les artistes nous ont gâtés !

3 dons :

- 2 tableaux de Mme Hallot, décédée en cours d'année.
- 1 tableau représentant le phare peint par M. QUERE, habitant de St Vigor le Grand.
- Le blason de la commune, en fleurs de papier, donné par M. CRUCHET.



L'extension de la mairie fût un chantier démarré en 2024 et clôturé en début 2025

Le hall d'accueil est agréable, clair et redonne un « coup de jeune » au bâtiment. La Nature ayant horreur du vide, nous avons mis à disposition 4 murs pour les artistes de la commune qui souhaitent partager leurs créations pendant 1 mois gratuitement. Depuis septembre, nous avons vu les peintures de Pascale BELOT, les photos de Jérôme HAMON, les créations de Marie du Pissenlit et pour clore l'année Le Village Provencal de Jean-Michel et Madeleine LAHAYE. Si vous êtes vérois et souhaitez bénéficier de cet espace, prenez contact avec Marjolaine.



Exposition Salle de la plage :

En Novembre, l'association IRKOUMA invitait des artistes pendant 1 semaine salle de la plage, pour un voyage dans la VENELLE IRKOUMANDE.



Exposition et Concert Mine D'art à St Exupéry :

La salle Saint Exupéry a été le théâtre d'une rencontre artistique mêlant plusieurs disciplines : musique, dessin, photographie.





Une souffleuse de Verre à Ver

Par Cécile Machurey

J'entre dans l'atelier de Ludivine, il est en travaux. Ludivine m'explique : « Là il y aura les fours, j'en ai besoin de 3, les visiteurs pourront observer le travail de l'extérieur ou faire le tour. J'espère que l'atelier pourra être ouvert au public cet été ! »

Ludivine Loursel a grandi près de Rouen. « Il y avait beaucoup d'artistes et un festival de rue. J'étais bénévole. Au début j'aidais pour la fabrication des costumes, puis un plasticien a eu besoin de quelqu'un pour transformer des barres de métal de 5-6 mètres de long en objets totalement différents. C'est devenu des anneaux dans mes mains ! Ça a été le déclic ! »

Cécile : Quelle formation as-tu effectué ?

« J'ai suivi une formation à l'école Boulle. A la base je suis bronzier, mais il a fallu intégrer le verre pour un projet, j'ai donc fait un stage chez un souffleur de verre. J'ai ensuite travaillé chez lui pendant 5 ans avant de venir m'installer à Ver. »

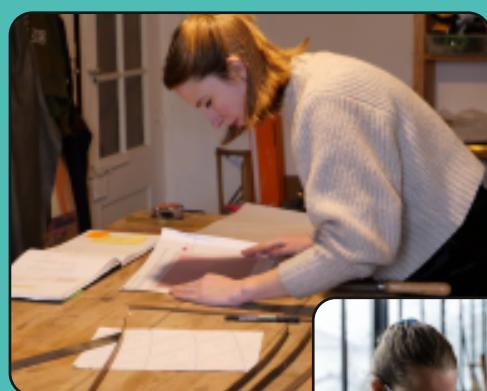
Cécile : Pourquoi avoir choisi Ver-sur-Mer ?

« Ma sœur et moi souhaitions avoir un endroit où nous retrouver en Normandie. La maison a été un coup de cœur, et nous avons été charmées par la commune, les murs en pierre, la nature. « C'est un cocon préservé » non loin de communes plus importantes et touristiques. »



Cécile : Quelles sont les différentes étapes de fabrication pour une pièce en verre ?

Le 1^{er} four de fusion sert à avoir toujours le verre sous forme liquide. Celle-ci est prélevée ou "cueillet" à l'aide d'une canne, puis de l'air est insufflé pour former une bulle. La création d'un objet commence avec divers outils de façonnage. Le 2^{ème} four sert à garder le verre chaud un peu moins liquide et permet de travailler la matière. Une fois l'objet terminé, afin d'éviter un refroidissement trop rapide, il est placé dans le 3^{ème} four, c'est l'arche de re-cuissons. Le verre comme le laiton offrent de multiples possibilités : formes, couleurs, aspects. Ce travail est assez physique. Pour une pièce de 2 kg, le ressenti au bout de la canne est de 8 kg et demande également de la concentration, car on travaille au ressenti, le temps pour les différentes étapes est en fonction de la pièce, de sa taille...



Passionnée par son métier, Ludivine expose en France et à l'étranger.

En 2023, elle a été lauréate du prix de la jeune création métiers d'Art.

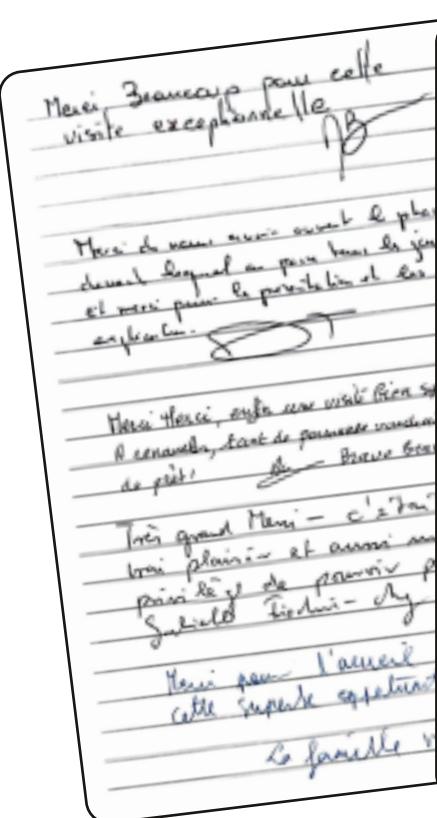


Le Phare

« On l'aime tellement notre phare »



Les Vérois sont très attachés à leur phare. Si l'on en doutait, il suffit de lire les commentaires sur le Livre d'Or ouvert pendant les visites du phare organisées cet été et cet automne.



Le succès est allé au-delà de toute espérance.

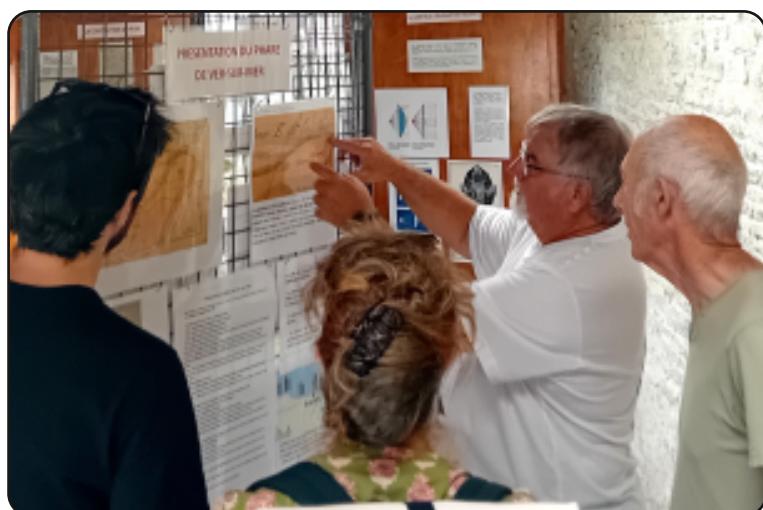
Plus de 450 inscrits pour 250 places disponibles !

Les visites comportaient une présentation historique du phare en attendant de pouvoir gravir les 51 marches menant au Graal : la vue panoramique sur la baie du Calvados (même si parfois la visibilité fut une peu réduite) et la chance pour certains d'apercevoir leur maison ou leur jardin, tout petit, là en bas.



Trente ans que le phare n'avait pas reçu la visite du public.

Grâce à l'Administration des Affaires Maritimes qui a signé une Convention avec la Mairie de Ver-sur-Mer, 250 chanceux ont bénéficié d' « Un vrai plaisir et aussi un privilège de pouvoir participer ». « Une belle initiative permettant de découvrir le patrimoine Vérois ». « Merci de nous avoir permis cette visite, j'en rêvais depuis toute petite ». Pour Louison, "il paraît tout petit, mais il est géant. C'est très beau".



Histoire du Phare :

Le « phare de la pointe de Ver » son nom d'origine, en effet ce n'est qu'en 1903 que « La commune de Ver prend la dénomination de Ver-sur-mer », est construit en 1835 en lieu et place d'un sémaphore édifié entre 1802 et 1809, au lieu dit Mont Fleury. Un phare de troisième ordre à courtes éclipses est construit entre 1835 et 1836 pour une mise en route à compter du 15 août 1836.

Le phare a connu son heure de gloire en 1927 lors de l'amerrissage de l'avion America, qui a réussi la première traversée aéropostale transatlantique entre les Etats-Unis et la France. Le commandant Byrd, assisté de Noville, Acosta et Balchen réussiront à sauver les 70 kgs de courriers et à les faire oblitérer à la poste de Ver-sur-Mer. En 2027, on fêtera le centenaire de cet exploit et en 2036, on célébrera le bicentenaire de la construction du phare..



Le destin tragique d'Auguste Lescop :



Auguste Lescop est né le 2 juillet 1886. Il est nommé en 1911 au phare d'Ar-men, qui signifie « la pierre » en Breton. Il est surnommé « l'Enfer des enfers » par les marins. La vie au phare est une lutte incessante contre les éléments. Les gardiens du phare doivent affronter des vents hurlants, et des vagues monstrueuses, dans des conditions de confort très spartiates.

Au bout de dix ans « d'enfer », Auguste Lescop obtient sa mutation au Havre en 1922. En 1927, il est en poste avec son épouse et ses deux filles Marianne et Armande lorsque « l'America » amerrit à Ver-sur-Mer. Auguste Lescop connaît alors son heure de gloire, faisant la « Une » des journaux de France et d'Amérique.

En 1932, le phare est électrifié, en 1934, au cours d'une opération de maintenance, il meurt foudroyé par une décharge électrique de 15 000 volts. Auguste Lescop était âgé de 48 ans.

Caractéristiques techniques :

Haut de 16,40 mètres, son élévation est de 42 mètres au dessus du niveau de la mer, la lampe de sa lanterne est de 640 watts, la hauteur de sa focale est de 12,40 mètres, sa portée en mer est de 29 miles soit 50 kilomètres. C'est le plus haut, le plus ancien et le plus puissant des côtes du Calvados.

Transformé, modifié, modernisé, endommagé, rénové, il a traversé presque deux siècles et a toujours été présent. Guidant les marins et les aviateurs, rassurant les habitants du village, c'est une lueur dans la nuit, un point lumineux dans les ténèbres qui calme les angoisses de cette petite fille qui lui envoie un bisou chaque soir avant de s'endormir.

C'est le repère signifiant qu'on approche de chez soi après un long périple « Ah, on arrive à la maison ». Il berce les nuits des Vérois de ses éclats lumineux puissants et réguliers.

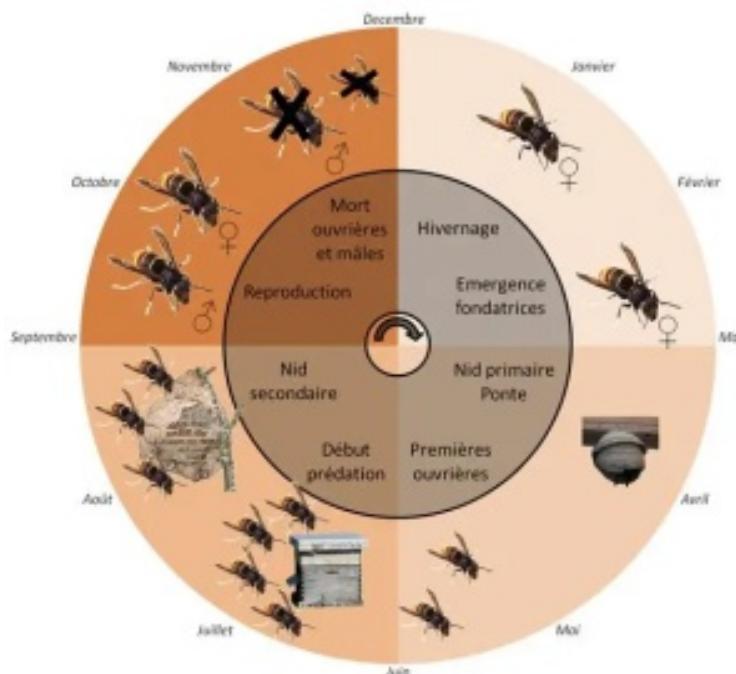
Sa présence rassure comme la présence quotidienne d'un ami ou d'un proche à ses côtés, réconforte, émerveille, dépose de la poudre d'étoiles sur le village endormi.



Le Frelon Asiatique

La commune prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques.

Grâce à une convention avec La Brigade Verte et la Fredon, leur élimination est menée rapidement et selon un protocole strict. Cependant, ce nuisible progresse chaque année et met gravement en danger les abeilles et la biodiversité.



Source : Abeilles et Fleurs – Hors série Février 2020

Le cycle de vie du frelon :

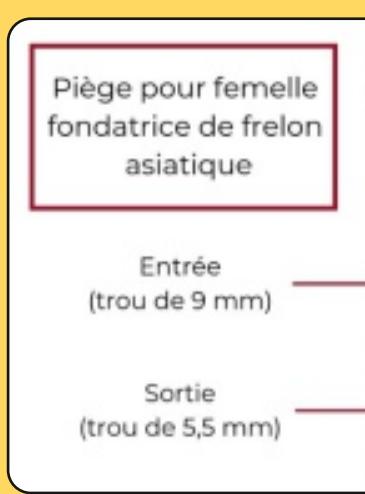
- **De janvier à mars**, les fondatrices sont dans leurs cachettes (tas de bois, grenier, etc...)
- **De mars à juin**, elles construisent leur nid primaire et commencent à pondre.
- **De Juin à septembre**, les frelons commencent à chasser, les nids secondaires font leur apparition.
- **De septembre à novembre**, période de reproduction.
- **De novembre à décembre**, pourquoi voit on toujours des nids ? Ils sont quasiment vides et ne font alors plus l'objet de destruction. L'enveloppe va se désagréger naturellement. Les anciens nids ne seront pas réutilisés.

LES PIÈGES : Un frelon attrapé en début d'année = un nid en moins

Pour mieux les éradiquer, pourquoi ne pas fabriquer son propre piège à frelon, en veillant à ce qu'il soit bien sélectif ? Économique et efficace ces pièges ne prennent que quelques minutes à fabriquer.



Piège Nasse



Suivez les étapes simples de fabrication sur le site www.fond-de-ruche.webador.fr/plan-de-piege-a-frelon-asiatique-nasse et sur www.promessedefleurs.com/conseil-plantes-jardin/ficheconseil/piege-frelon-asiatique-tutoriel/



LA PREMIÈRE CHOSE À FAIRE LORSQUE VOUS VOYEZ UN NID :
CONTACTEZ LA MAIRIE POUR UNE DESTRUCTION RAPIDE.
POUR VOTRE SÉCURITÉ, N'AGISSEZ PAS SEUL.

LA CONCIERGERIE PERSONNALISÉE DE PROXIMITÉ

Opié Conciergerie



CONCIERGERIE TOURISTIQUE

ISABELLE & DOMINIQUE GOLEJEWSKI

06.62.82.44.40

opieconciergeries@gmail.com

À VER SUR MER · R.C.S. CAEN 977 691 591 00019

Domaine de la Flaguerie
Les Vergers de Ducy

Domaine Cidricole
4 rue du lieu Moussard
14250 Ducy-St-Marguerite
+33 (0) 2 31 80 28 65




NORMANDIE - FRANCE

Depuis 2005



FRANCK DEVAUX
— COUVERTURE —

Neuf & Rénovation
Entretien, Démoussage, Ramonage

02 31 10 04 80 - 06 20 50 45 21

14114 VER sur MER

Installation
Rénovation
Dépannage

06 07 05 82 23

cvelec14@outlook.fr

CVELEC SAS
Christophe VENARD
13, allée des Coquelicots
14 114 VER SUR MER



Valérie REINHART

Assistante de Direction Indépendante
Cadre Hôtelier
Secrétariat pour particuliers

Gestion Administrative & Opérationnelle
TPE / PME / Indépendants

Prestataire de Services Hôtellerie

Français, Allemand, Anglais
06 76 60 71 89
valerie.reinhart@laposte.net




L'ARMOIRE GOURMANDE

ÉPICERIE FINE EN NORMANDIE

UNE SELECTION DE PRODUITS 100% NORMANDS.

+33 9 51 13 05 05

LARMOIREGOURMANDE@GMAIL.COM
DU MARDI AU DIMANCHE DE 9H00 à 19H30

1 AVENUE DU GÉNÉRAL AILLERET
14114 VER-SUR-MER





© Illustration : Jérôme HAMON - Reproduction interdite

■ LES RUES

A	
América (rue de l')	C3
Ailleret (avenue du général)	E1
Amiral Byrd (place de l')	C3
Asnelles (route d')	A2>D1
Asselin (rue)	B4

B

Bach (allée J.S.)	B2
Barre (rue de la)	B3
Berlioz (allée H.)	C2
Bleuets (allée des)	C3
Bout Grin (chemin du)	B4
Braque (rue Georges)	D2

C

Calvaire (rue du)	C4
Chagall (rue Marc)	E2
Chopin (allée)	C2
Churchill (place Winston)	>E1
50 ^{me} Div. Infanterie (voie)	C1
Clé des Champs (rue de la)	D3
Coquelicots (allée des)	D3
Cormorans (allée des)	C2
Corps de Garde (impasse)	D1
Corps de Garde (rue)	D1
Coteaux (promenade des)	C2
Courlis (allée des)	D2
Courts-Carreaux (allée des)	D2

D

Débarquement (voie du)	C1
Debussy (rue Claude)	C2
Dumangin (av. Théophile)	E1>E2

F

Fosse à Garenne (allée de la)	C2
Franck (allée César)	C2

G

Goélands (allée des)	C2
----------------------------	----

H

Harper (avenue du colonel JR)	E1
Hauts de Ver (rue des)	C4
Haut de Ver (impasse du)	C4
Hélène (avenue Suzanne)	E1
8 ^{me} Armée (rue de la)	C3

J

Jacquot (rue Henri)	D2>E2
Jonquilles (allée des)	D2>D3

L

Libération (rue de la)	A5>C3
Lièvre (venelle au)	C4

M

Marefontaine (allée)	B5
Marefontaine (rue)	B4
Matisse (rue Henri)	D2
Matussière (avenue)	E1
Meuvaines (route de)	A4>B4
Montrouge (avenue Louis)	D1
Montrouge (avenue Marguerite)	D1
Moulin (impasse)	C2
Moulin (rue du)	D2
Mozart (rue)	B2

N

Narcisses (impasse des)	D3
-------------------------------	----

P

Pâquerettes (allée des)	D2
Pavillon (rue du)	D2>E2
Pelin (avenue Gabriel)	E1
Piquetterie (rue de la)	B4
Piliers (rue des)	B4
Plage (boulevard de la)	E1>F1
Pluviers (allée des)	C2
Poètes (allée des)	C2
Plaine (impasse de la)	F2
Pommiers (allée des)	D3
Pont Chaussée (rue du)	A2>A3>B3
Poret (avenue Paul)	C2>C3
Primevères (allée des)	D3
Provence (avenue de la)	F1>F2

R

Ravel (allée Maurice)	B2
Riethe (rue Robert)	E1
Rivièvre (impasse de la)	F2
Rivièvre (résidence de la)	F2
Robert (rue Nanette)	B4
Rochers (rue des)	E1
Roosevelt (avenue F.D.)	C2
Roquettes (rue des)	B2
Roquettes (impasse des)	C2
Ruisseau (impasse du)	E1

S

Sarcelles (allée des)	D1>D2
6 juin (avenue du)	D2
6 juin (impasse)	D1
Sternes (allée des)	D2
Stins (rue des)	D3>E3>E2>F2
Stins (allée des)	C3
Sainte-Croix (rue de)	C4
Saint-Gerbold (avenue)	E1
Saint-Gerbold (impasse)	E1
Sports (impasse des)	D1

V

Vieille Parée (allée de la)	D2
Violettes (allée des)	D3
Voie (chemin du)	C3>D3>E2

■ LES CHEMINS

N°2 dit des Roquettes	A2
N°5 dit de la Sente d'Asnelles	A4
N°8 dit chemin aux Bœufs	A5
N°9 dit de Sainte-Croix	B5
N°11 dit de Colombiers	C5
N°20 dit de la Rocque	E2

Chemin :

des Champs Feuguerolles	D4
du Chemin Fort	E4>F3
du Clos Gentil	D4>E4
du Coin de Crépon	A5
de la Couture	A3
des Écoliers	C2
du Houet	A4>A5
du Marais	A1
des Terres noires du Bisson	E5>F4
de la Rosière	E2
des Stins	E3

 Défibrillateurs

 Le Chemin de Mémoire - 3 kms
Marche à pied : 40 minutes temps estimé
Vélo : 15 minutes temps estimé

 zone de commerces

Infos Véroises



Parc éolien :

Un comité scientifique se réunit 2 fois par an. Il réunit à la Préfecture les administrations concernées, collectivités, associations environnementales, professionnels de la pêche et tout service concerné par ce projet, ses implications et ses enjeux. Il veille aux mesures et aux conséquences en terme d'accoustique pour les fonds marins et l'influence sur les oiseaux nicheurs en bord de mer.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION EN MER	
Installation du poste électrique en mer	Fondation installée le 18 mars 2023 Poste installé le 28 mars 2023
Fondations :	
- Préparation du sol	1 ^{re} campagne réalisée (26 positions) d'octobre à novembre 2023 2 ^{eme} campagne en octobre 2025 pour un mois environ
- Forage	Test de forage : mi-août 2024 Démarrage forage : 12 octobre 2024 Fin de campagne estimée : fin 2026
Installation des monopieux / pièces de transition	De fin 2024 à fin 2026 - lié à l'avancement de la campagne de forage (durée de vibrofonçage de l'ordre de la demi-heure pour chaque monopieu)
Câbles inter-éoliennes :	
- Pré-tranchage	Campagne réalisée en juillet 2024
- Installation des câbles	D'automne 2026 à l'automne 2027
Installation des éoliennes et mise en service	Été 2027 à fin 2027



Environnement :

Comme chaque année, vous avez été invités à déposer vos branchages sur le terrain municipal voie du débarquement.

Pendant 2 demi-journées (un après midi et un matin), après environ 20 rotations, le volume s'est accru. Un agent de la commune a assuré l'accueil et l'organisation de telle sorte que les mouvements puissent continuer à se faire. Au printemps, une entreprise viendra broyer ces branchages séchés et le broyat sera à disposition de la commune et des véros pour les plantations.

Un cercle vertueux : une production de déchets qui redevient de la matière utilisable !



Visite du Sénat :

Le 14 octobre, le conseil des jeunes et la classe de CM2 de l'école St Exupéry ont visité le Sénat.

A cette occasion, ils ont rencontré la sénatrice Sonia de la Provôté. M. Cerez, habitant de Ver, Directeur Général Honoraire du Sénat, a accueilli le groupe et l'a accompagné durant la visite.

La taxe incitative pour l'enlèvement des déchets ménagers TEOMi = Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative :

La distribution des bacs est faite : chacun a son bac noir et son bac jaune.

Dès le 1er janvier 2026, la taxe incitative est instaurée et rentre en compte dans le calcul de votre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Cela signifie quoi ? La Taxe qui est, jusqu'à fin 2025, calculée sur la seule valeur locative évolue pour se répartir en deux parts, proportionnellement à la taille du bac :

- une part reste fixe : c'est un forfait calculé en fonction de la valeur locative de votre logement.
- une part est variable : elle sera comprise en 45 % et 10 % (c'est la loi) de la TOM totale et sera en fonction du nombre de levées comptabilisées. Pas de levée minimum ni gratuite : dès la 1ère levée, il y a facturation.

Comment payer la TOM ?

- Parce que la TOM reste une charge fiscale, comme aujourd'hui, elle sera intégrée à l'impôt foncier.
- La part variable sera votée à l'automne 2026 par le Conseil Communautaire
- Vous connaîtrez alors en 2027 le montant pour l'impôt dû de 2026.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez consulter le site de la Communauté de Communes www.seulles-terre-mer.fr.



Rappel :

Un lundi : c'est le bac noir.
Le lundi suivant : c'est le bac jaune.
Et ainsi toute l'année.
(calendrier à retirer à la mairie ou consultable sur le site internet)



ATTENTION :

- Les foyers qui n'auraient pas encore récupéré leurs bacs doivent le faire impérativement avant la fin de l'année via le numéro 02.61.77.02.52. Sans ces nouveaux bacs, pas de ramassage !
- La taxe incitative ne concerne que les bacs noirs.
- Un bac noir laissé sur le trottoir sera considéré comme à relever donc facturé.
- Tout ce qui sera hors du bac ne sera pas ramassé.

Sécurité routière :

Pour la bonne entente de tous, le respect du code de la route et la courtoisie au volant, faites attention à bien vous arrêter dans la zone d'attente lorsque vous perdez la priorité dans les chicanes.

Une voiture engagée est prioritaire.



Journée Défense et Citoyenneté, c'est quoi ?

Une journée, obligatoire pour les jeunes de 16 à 25 ans, qui permet de rappeler à chacun que notre liberté a un prix. Elle est obligatoire pour tous les jeunes Françaises et Français. Aujourd'hui, la JDC se transforme. Plus ludique, plus dynamique et plus immersive, elle propose une véritable expérience Défense où le jeune n'est plus spectateur de sa journée, mais acteur. A l'issue de cette journée, qui doit avoir été accomplie avant l'âge de 25 ans, le jeune se voit délivrer son certificat individuel de participation ; obligatoire pour s'inscrire à certains examens ou concours d'État tels que le baccalauréat, le permis de conduire, ou encore les concours de la fonction publique.

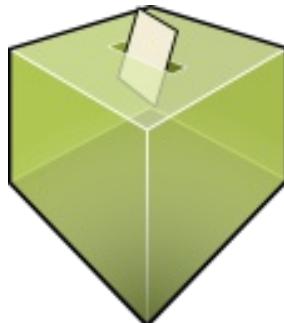
Si tu as entre 16 et 25 ans, viens à la Mairie te faire recenser avec :

- Le CERFA n°10870*11 dûment complété
- Copie de ta carte d'identité nationale (ou passeport)
- Copie du livret de famille
- Une facture d'eau ou d'électricité de ton habitation
- Si tu vis chez tes parents : Une attestation sur l'honneur d'hébergement



Élections municipales :

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026. Si vous souhaitez voter et que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, **vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.**



Procuration : Dans l'année précédent le scrutin, vous pouvez donner procuration à tout moment, de deux façons :

- De façon entièrement dématérialisée en utilisant l'identité numérique de niveau élevé
- En faisant une demande de procuration avec un formulaire CERFA (N°14952*03) papier, dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie.

CCAS : 1er Bilan 2025 (arrêté au 1er novembre)

Pendant les 10 premiers mois de l'année, **36 personnes ont été rencontrées en mairie ou contactées téléphoniquement.**

La plupart de ces rendez-vous ont concerné des **renseignements** (aides à domicile, aménagement du domicile pour cause de perte d'autonomie ou de handicap, téléassistance, tutelle, recherche d'établissements spécialisés...). Dans quelques cas, une **aide** a été apportée à la **constitution de dossiers administratifs**.

En 2025, le CCAS, en partenariat avec **l'association SIEL BLEU** (qui organise des cours de gym douce chaque mercredi matin de 10h à 12h en salle St Exupéry), a également proposé 10 séances d'ateliers mémoire, permettant aux seniors de se maintenir en forme, d'améliorer leur coordination, leurs capacités cognitives et de travailler leur mémoire à court et long terme. (Informations Association Siel bleu : thomas.renault@sielbleu.org ou au 07 62 77 13 34).

Enfin, des **aides financières** ont été apportées pour un montant total de 1 958€ (dont 200€ en chèques service).



Atelier mémoire avec SIEL BLEU



06 75 17 39 45

rs.ebenisterie@seumois.com

18 route de Bayeux,

14960 Saint-Côme de Fresné

Restauration de meubles anciens dans les techniques traditionnelles de l'ébénisterie d'art

Stages de restauration



Nathan THIERRY

Confiturier - chocolatier

Pâtissier (anniversaire, mariage, séminaire...)

07 83 05 28 85

lesdouceursnacrees@gmail.com

les.douceurs.nacrees

8, impasse de la Rivière - 14114 VER SUR MER



Changement de propriétaire
Taxi de VER/MER devient :

TAXI de la MER

06.31.56.87.03

taxi.delamer14@gmail.com

TRANSPORTS : toutes distances, conventionnés,
de colis, de médicaments / sang / prélèvements

7J/7

06 51 31 03 66

Fixe 09 51 47 62 13



AUXILIAIRE DE VIE

Frédérique HILARY

14400 LE MANOIR

frederiquehilaryst@yahoo.com

PLOMBERIE CHAUFFAGE
Electricité



Stéphane

VIEL

10 rue des Sources 14740 MARTRAGNY

02 31 80 47 23

E-mail: stephane.viel@wanadoo.fr



Ent. LEQUESNE

Artisan couvreur depuis 5 générations

**BESOIN D'UN TOIT
SOLIDE ET DURABLE ?**

FAITES CONFIANCE À NOTRE SAVOIR-FAIRE EN :

- ✓ CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
- ✓ DÉMOUSSAGE ET RAMONAGE
- ✓ TRAVAUX DE RÉNOVATION SPÉCIALISÉS

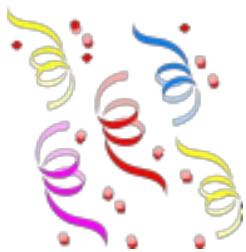
Avec l'Entreprise LEQUESNE, vous profitez d'un travail sérieux, soigné et garanti, pour protéger et valoriser votre maison.

Basés à 14114 Ver-sur-Mer, nous intervenons rapidement dans tout le secteur.

06.47.83.26.53 / 02.31.22.98.56

**UN TOIT EN TOUTE CONFiance,
C'EST LEQUESNE !**

Les associations



Nouveau Groupe Sportif de Ver sur Mer

Pour la saison 2025-2026 le NGSV compte une soixantaine de licenciés âgés de 6 à 58 ans.

Les enfants sont toujours en groupement avec le FCCN (Courseulles et Luc-Langrune) les séniors et vétérans évoluent à Crépon.

Le club participe activement à la vie du village en ayant proposé une animation à la fête des écoles de l'APEA et avec la tenue d'un stand restauration à la fête de VER et de la mer.

Pour les manifestations, nous avons organisé un concours de pétanque en septembre dernier et un repas dansant aura lieu prochainement.

Notre club est toujours à la recherche de véros pour venir étoffer ses effectifs dans toutes les catégories d'âges.



Contact : David BEREL 06 83 97 50 20



Association de Tennis Club de Ver sur Mer :



Club ouvert à tous !
Débutant comme compétiteur.

- Récompensé pour la 9 ème place au challenge nouvelle école de tennis 2024/2025 parmi 40 clubs normands.

- Stages à chaque vacances.

- Tournois différents niveaux au cours de l'année.

- Billard français et 1 mini-golf.

Pour tout renseignement, stage, cours particuliers, nous contacter au 07.64.25.14.82, réservation de terrain au 06.45.25.94.87.

Les associations

Association Chorale Si l'on chantait :



La chorale de Ver sur Mer poursuit sa 4^{eme} année d'existence et comprend actuellement une quinzaine de choristes.

Nous répétons toutes les semaines de 18h30 à 20h sous la direction de Peter. notre répertoire est essentiellement constitué de chansons françaises.

Ambiance détendue, conviviale et amicale.
Plaisir assuré !
Venez essayer et découvrir votre voix !



Contact :
Catherine : 06 73 33 69 75
Email : silonchantait@outlook.com



Association Satie Mix :

Alchimie des amitiés, hasard des rencontres professionnelles, sensibilité territoriale normande, l'Ensemble Satie Mix' cristallise complicité et passion de la musique de chambre.

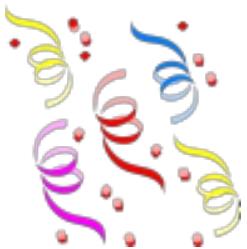
Constitué d'un quintette à vent (flûte, hautbois, clarinette, cor, basson) et d'un piano, l'Ensemble Satie Mix' permet une variété de combinaisons instrumentales allant du duo au sextuor, de Mozart, Beethoven à Ligeti, avec une prédilection pour la musique française, Ravel, Debussy, Poulenc...

Sans oublier quelques pépites à la Satie !



Contact : bergamote61@gmail.com.

Les associations



Association Protection Nature et Patrimoine - Ver sur Mer :

Bonne année !

Le sommet de Genève 2025 sur le plastique n'a pas apporté le traité espéré, contraignant pour tous.

Pourquoi ne pas commencer localement, ici ? En renonçant à l'usage de bâches plastiques dans les espaces verts ? Et dans nos jardins ?

Au bout d'un certain temps, le soleil et la pluie les dégradent en micro et nanoparticules, qui vont contaminer durablement les sols et l'eau et finiront par se trouver dans la chaîne alimentaire... sans parler des autres effets nocifs du bâchage.

Alors qu'il y a des solutions alternatives tout à fait abordables... (cf. nos contributions à l'enquête publique concernant le PLUi de STM, p. 10 suivantes sur notre site).

Ce serait un bel objectif pour 2026 !

Protection Nature et Patrimoine – Ver s/m (PNPV)

pnpv-ver@orange.fr

02 31 51 81 09

<http://pnpv.verinfo.fr/>

Association Club Informatique de Ver sur Mer :

Le Club Informatique vous accueille tous les jeudis de septembre à juin dans la salle Buehler (hors vacances scolaires). Vous y découvrirez les thèmes comme la bureautique, le multimédia, l'internet, l'organisation des données, etc, auprès de nos cinq animateurs. En toute convivialité.

Les cours sont organisés en deux groupes (matin et après-midi).

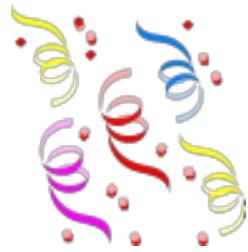
Inscription au prochain Forum des Associations. Vous avez des connaissances, vous voulez les partager, nous vous accueillons bien volontiers.

Animateurs : Gérard, Gilles, Jean-Bernard, Marie-Christine et Maurice



Président : Gérard MARCIA
 06 18 37 71 41 (sur répondeur)
contact.clubvsm@gmail.com

www.clubvsm.fr



Les associations

Association des Parents d'élèves et Amis :

L'association a lancé cette nouvelle année scolaire avec un défilé et une fête d'Halloween qui ont ravi petits et grands. Merci à toutes et à tous pour votre participation !

Pour continuer à financer les sorties scolaires des élèves de l'école de Ver sur Mer, nous organiserons en 2026 un loto le **1er mars** ainsi qu'un vide grenier le **26 avril**. La traditionnelle fête de l'école aura lieu le **28 juin**. Nous rappelons que l'adhésion à l'association est gratuite et ouverte à toutes et à tous.



Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons proposer d'événements et offrir de beaux moments aux enfants.

Joyeux Noël et belle année 2026 !

Association Ver l'avenir :

Bonjour 2026 !!!!

Voilà 5 années que Ver l'Avenir existe sous sa nouvelle présidence, nous comptons 103 adhérents et sommes prêts pour débuter une nouvelle année.

Voici les évènements que nous proposons pour 2026 :

- 18 mercredi après-midi jeux.
- 3 lotos les 22 mars, 21 juin, 13 septembre.
- 1 brocante le 23 août.
- 1 salon multi-collections le 25 octobre.
- 1 marché de Noël le 28 novembre.

Vous trouverez dans votre boîte à lettres le flyer regroupant toutes les informations.

Venez nous rejoindre afin de passer avec nous d'agréables moments. La cotisation est de 15,00 euros.

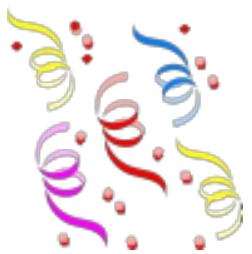


Didier DAMEME 06.42.72.59.03.
Denise DESCAMPS 06.08.45.54.17
damemedidier@neuf.fr



ASSOCIATION

Les associations



Association Pour les Amis de Ver-sur-Mer :

La dynamique continue pour 2026.

Fondée en 1937, l'APAV rassemble des estivants et des résidents de Ver.

Son objectif est de partager des moments familiaux, amicaux, ludiques ou culturels :

Activités conviviales pour tous : concours de châteaux de sable, tournois de pétanque...

Rendez-vous culturels : concerts, soirées cabarets, théâtres ou conférences...

Soutien à des manifestations proposées par les adhérents : promenades touristiques pédestres ou automobiles...



Pour toutes informations, écrire à l'adresse suivante :
apaver.asso@gmail.com ou consulter notre site internet en utilisant le QR Code ci-joint.



Association La Véroise :



L'association La Véroise organise pour la première édition une course et marche à pied le 12 avril 2026 à Ver-sur-Mer.

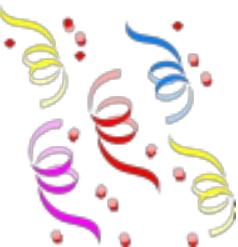
Deux parcours seront proposés : 7 km course et marche et 14 km course.

Ouverts à tous, dans une ambiance conviviale mêlant route et chemins.

Notre objectif est de promouvoir le sport, le bien-être, la vie locale ainsi que notre littoral.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant sur [finishers.com](https://www.finishers.com)





Les associations

Association Un pas Ver la Danse

L'Association UN PAS VER LA DANSE a pour objectif de faire danser les habitants de Ver sur Mer et des environs en leur proposant de danser tous les jeudis dans la salle Saint Exupéry (entrée se fait rue du moulin) de 17h30 à 20h (sauf vacances scolaires) sur les airs de tango, paso, valse, boléro, bachata et quelques danses en ligne. Les organisateurs ne donnent pas de cours mais au cours de la saison des stages sont organisés.



Siège social : 3 rue des Hauts de Ver
 Présidente : Béatrice BOURGES DI ROSA
 Secrétaire : Valérie NICOLLE
 Trésorier : Jean-Louis MOITIER

Tel : 06 63 46 06 97
 Courriel : unpas.verladanse@yahoo.fr
 La cotisation annuelle est de 45€

Association Irkouma :



Ouverture de Noël au Bout Grin !
 Tous les WE de décembre de 10h à 19h : peinture, dessin, carterie originale, cabinet curieux, déco, travaux d'aiguille et autres artisteries...

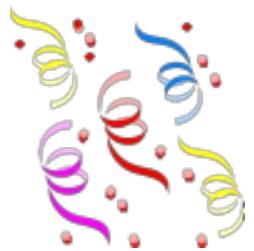
Fin Février : Festival du très Court, salle Buehler

Mars et Avril : «Un jeu dans la Ville»

Mai : «Bestioles», exposition interactive et ludique.

INFO : irkoumasso@gmail.com,
 Affichage,
 FB/irkouma Ver,
 Msg/sms : 0782479820
 Adresse : 3, rue du Bout Grin

Les associations



Association Ver les planches :

La saison des visites théâtralisées a rencontré cette année encore un grand succès avec 180 visiteurs.

Nous renouvelons donc notre partenariat avec l'association America-Gold Beach pour la saison prochaine.

Afin de vous permettre de profiter à nouveau de cette visite, nous travaillons à une nouvelle mise en scène et à la création de nouveaux personnages, qui comme c'est déjà le cas, auront un lien avec l'histoire de Ver sur Mer.

En parallèle, nous travaillons à une nouvelle pièce, bien entendu, nous vous informerons des dates de représentations dès qu'elles seront connues.



Merci à tous les membres pour leur investissement.

verlesplanches@yahoo.com
verlesplanches.jimdo.com

Association des Musées America et Gold Beach :

100ème anniversaire vol de l'AMERICA New-York – Ver-sur-Mer

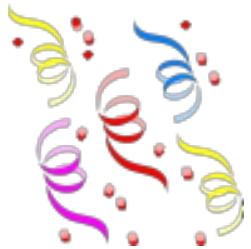


L'année 2027 marquera le 100ème anniversaire de la 1ère liaison aéropostale USA – France. Pourquoi ne pas nous rejoindre pour préparer cette commémoration et nous apporter vos idées ? Les amateurs et spécialistes de techniques 3D sont les bienvenus pour nous aider à réaliser nos projets.



Octobre 2025 : acquisition d'une enveloppe acheminée depuis New-York à Ver-sur-Mer portant le cachet de la poste centrale de New-York du 21 juin 1927 et celui du bureau de poste de Ver-sur-Mer du 2 juillet 1927

Informations :
02 31 22 58 58
courriel :
contact@america1927gold1944musees.fr



Les associations

Association Les Cavaliers Côte de Nacre :

Nous sommes arrivés 4ème en P1 ponam dressage en individuel, 6ème en P2 ponam dressage en équipe.

Une de nos élèves a été remarquée par la fédération pour participer à un stage de détection pour préparer et participer aux grandes épreuves AS poneys dressage et éventuellement participer aux championnats d'Europe Poneys et ceci avec un de nos poneys.

Le club est ouvert du mardi au samedi de 10H-12H et 15H-18H toute l'année et durant l'été tous les jours à ces horaires.



Contact :
virginielinsale@gmail.com
 Tel : 0668370562

Association Ver le Bien-être Yoga :

Nous avons ouvert un deuxième cours de gym PILATES en septembre.

Nous proposons toujours quatre cours de YOGA de différents niveaux, dont un de yoga avec chaise. L'ensemble animé par Alexandra, les lundi et mercredi dans la Salle St Exupéry.



Que vous soyez débutant ou pratiquant avancé, nos séances sont conçues pour vous aider à vous détendre, à renforcer votre corps et à améliorer votre flexibilité.

Se détendre, renforcer son corps, améliorer sa flexibilité.

Renseignements :

Frédéric 06 07 43 62 61

Alexandra 06 31 95 14 68

verlebienetre@outlook.fr

<https://yoga.paheko.cloud/>

Le bien-être est à portée de main !





Bienvenue :

- DUVAL Louis
Le 06 avril 2025
- GAUTIER Maé
Le 08 avril 2025
- RIVALLANT DELABIE Ernest
Le 20 mai 2025
- FAGUAIS Mathis
Le 2 juillet 2025
- HANNE Margaret
Le 12 août 2025

Pacs :

- BISSON Cédric
et MONNIER Rozenn
Le 21 février 2025
- JEAN Sébastien
et HESBERT Mathilde
Le 2 mai 2025
- CLEREMBOSQ Valentin
et AIT IDDER Jasmine
Le 10 mai 2025
- COLAS Guillaume
et RUFFENACH Charlotte
Le 14 juin 2025
- DAUBERT Vincent
et ALEXANDRE Precyllia
Le 5 novembre 2025



Parrainage Républicain :

- BEULÉ Chris
Le 28 juin 2025

État Civil



Ils ont dit Oui :

- LATREILLE Arthur
et BOUFFARD Marie
Le 5 avril 2025
- LEOUCHER Guillaume
et LEBRETON Karine
Le 26 avril 2025
- FAURE Philippe
et D'AMICO Laure
Le 10 mai 2025
- BEULÉ Jean-Michel
et PETIT Jessica
Le 28 juin 2025
- BERGER Franck
et SENOVILLE Florence
Le 5 juillet 2025
- DELOCHE Adrien
et LAILLET Isaure
Le 25 juillet 2025
- COISPÉL-MARIE Matthias
et LECORCHÉ Jennifer
Le 21 octobre 2023
- LAPREVOTE Adrien
et DUVALLET Mathilde
Le 15 novembre 2025



Ils nous ont quittés :

- BOUAZA Kamal
Le 22 février 2025
- SAVARY Jean-Pierre
Le 8 mars 2025
- VIEL Denis
Le 7 avril 2025
- SARAN Emmanuel
Le 17 mai 2025
- DESTRÉ Hubert
Le 14 juin 2025
- LAMY Jean-Marie
Le 26 juin 2025
- GOUBEAUX épouse HALLOT Jacqueline
Le 23 juillet 2025
- PLUMARD Raymond
Le 24 juillet 2025
- PORTE Gilles
Le 09 août 2025
- BOUGON épouse VICTOIRE Eliane
Le 20 août 2025
- LAFORGE Francis
Le 5 octobre 2025
- POINTILLART Erik
Le 18 septembre 2025
- LE TOURNEUR épouse TOURNERIE Denise
Le 23 octobre 2025
- HÉBERT épouse VIEL Jacqueline
Le 21 novembre 2025

Conformément à l'article 6.1-a, du règlement général sur la protection des données, nous devons avoir l'accord spécifique des personnes concernées pour diffuser les événements d'état civil, au même titre que les photos.



Expression Libre

Expression de la minorité :

VOUS ET NOUS, UN AVENIR POUR TOUS

Avec une saison estivale riche en animations, le tissu associatif a prouvé une fois de plus qu'il était l'une de nos richesses locales.

L'offre était grande même si le manège et le camion « Confiserie » ont suscité quelques controverses. L'affluence au Mémorial conforte sa raison d'être.

Un regret, le nouveau Parc de Loisirs semble peu fréquenté.

Très vite, l'actualité nous a confrontés aux réalités du quotidien : Un climat national et international très tendu, un sentiment d'insécurité et des efforts dans tous les domaines demandés à tous.

Les collectivités locales seront mises à contribution ce qui risque de restreindre leur champ d'actions. Quelles répercussions directes sur l'organisation de notre commune et sur celle de l'intercommunalité ?

Comment perdurer, voire faire mieux avec un budget moindre ?

Pour 2025, le coût des projets réalisés a parfois dépassé les prévisions et ceux déjà actés devront être finalisés (travaux d'enfouissement des lignes électriques et ceux pour l'Assainissement Collectif).

Comment concilier les attentes des Vérois et les aspirations d'une nouvelle Municipalité avec les moyens financiers ?

Pour les orientations futures il faudra tenir compte d'un facteur déterminant : un nombre d'habitants en baisse et une population vieillissante.

De plus, le nouveau PLUI aura des incidences en particulier sur l'Urbanisme.

Meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2026

Jean CHANAL - Marie-Christine DEHLINGER - Philippe ONILLON - Marie-Laure PAIN

Expression de la majorité :

Chers véroises et vérois,

Notre équipe n'a de cesse d'améliorer l'espace public, tout en restant à votre écoute et en tenant compte de vos suggestions dans la mesure de l'intérêt de la collectivité. Notre souhait est d'adapter et penser la commune en gardant ce cadre de vie agréable et calme où il fait bon vivre, en favorisant commerces et services de proximité.

Nous gardons le regret de n'avoir pas trouvé encore un médecin même si nous actionnons tous les leviers en notre possession (qui ne sont pas nombreux !).

Nous gardons aussi le regret de voir des comportements incivils qui rendent la gestion de la ville compliquée et parasitent bien des relations.

Mais nous conservons en définitive le meilleur. Et si nous mettons tant d'énergie pour les animations dans le village, sujet qui pourrait sembler mineur face aux enjeux économiques et politiques, c'est qu'elles sont un reflet de la commune, véritables actrices économiques qui nous font découvrir artistes et artisans locaux, pour les aider à se développer et peut-être à s'installer dans la commune.

Mais surtout elles sont un lien social intergénérationnel qui doit être notre moteur quotidien.

Notre environnement peut nous rendre heureux et nous pouvons être un peu poètes en ce début d'année : alors que le phare nous montre la direction, l'apaisement nous vient de la mer, notre force est dans le vent et nos couleurs suivent le soleil.

Et Ver-sur-Mer reste une boule de neige dans le nez du père fouettard !

Infos utiles

A contacter en cas d'urgence :

La mairie 02 31 22 20 33
ou 06 23 16 64 48 (messagerie)

Administration :

Permanence élus le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Horaire d'ouverture :

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h

Et le mercredi de 16h à 18h30

Tel 02 31 22 20 33

Email : commune@versurmer.fr

Service Urbanisme/Etat Civil : 02 31 21 09 10

Email : secretariat@versurmer.fr

Service Accueil / Animation / Location salle : 02 31 22 20 33

Email : animation@versurmer.fr

Site : www.versurmer.fr

Panneau Pocket

Bureau d'information touristique de la communauté de communes :

Tel 02 31 22 58 58

Site : goldbeach-tourisme.fr

Email : contact@goldbeach-tourisme.fr

Bibliothèque intercommunale :

Email : bibliothque.versurmer@orange.fr

Tel 02 31 22 58 58

Collecte des déchets :

Déchets ménagers : lundis semaines paires

Déchets recyclables : lundis semaines impaires

SEROCC Composteur collectif : 02 31 51 69 60

Parking Eglise et Parking Clé des champs

Numéros utiles :

Notaire : Maitre Benoît Wacogne, 9bis avenue Général Ailleret

Tel 02 31 22 20 15 / Fax 02 31 21 89 56

École : 02 31 21 33 90

Urgences dépannages particuliers :

Eau Saur : 02 14 37 4 09

France Télécom dérangements : 1013

Antargaz Réseau gaz : 08 11 00 07 07 / www.antargaz.fr

Électricité N°AZUR : 09 72 67 50 14

Panne luminaire : relever le numéro de poteau, une photo et le transmettre à la mairie

Fibre : Altitude infra : 02 58 09 09 09

Service à la personne :

Liste disponible en Mairie

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

Permanence du CCAS : Mairie de Ver sur Mer sur rendez-vous

Tel : 02 31 21 09 10

Email : ccas@versurmer.fr

Maison des solidarités : 1 rue de Verdun à Bayeux

Tel : 02 14 47 53 00

Santé :

Cabinets médicaux Infirmières à la Maison Médicale :

- Cabinet de Mme Tirel et Mme Ricard : 02 31 21 10 04

- Cabinet de Mme Philippine et Mme Arcade : 02 31 92 25 45

- Cabinet d'Ostéopathe de M. Denis Sandrin : 07 82 27 82 85

- www.indexante.fr : site gratuit de référencement des établissements de santé en France

Maison Médicale, 1 promenade des Coteaux, Ver-sur-Mer

Pharmacie : 27 avenue Général Ailleret Tel 02 31 22 21 47

Pharmacie de garde : 32 37

Au cas où les cabinets médicaux sont fermés :

116-117 permet dans toute la Normandie d'être mis en relation avec un médecin généraliste : de 20h à 8h en semaine

Les samedis, dimanches et jours fériés : toute la journée.

Dans tous les cas où votre médecin traitant ou les médecins de garde ne peuvent être joints, une « veille sanitaire est accessible » par le 15.

CHU Caen : 02 31 06 31 06

CHG Bayeux : 02 31 51 51 51

CPAM : 3646

Horaires déchèterie de Creully :

Lundi : 13h45 - 17h30

Mardi : 9h - 12h / 13h45 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h / 13h45 - 17h30

Jeudi : Fermé

Vendredi : 9h - 12h / 13h45 - 17h30

Samedi : 9h - 12h / 13h45 - 17h30

ZI d'activité Sud – rue de la Cavée – CREULLY-SUR-SEULLES

Numéros d'urgences

SAMU 15

Pompiers Fixe 18 – Portable 112

Gendarmerie 17

Gendarmerie Courseulles 02 31 29 55 20

Centre Anti Poison 02 99 59 22 22

Centre Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) en mer : 196